

RAPPORT FINANCIER Exercice clos le 31 décembre 2020

Le résultat de cette année se solde par un déficit de 15 435.15 €.
En 2019, nous avions un excédent de 28 021.37 €.

Examinons les principaux postes du bilan représentant le patrimoine de l'association à la fin de l'exercice, le 31 décembre 2020.

Les postes de l'actif

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Le montant brut des immobilisations est de 119 555,29 € et les amortissements ont une valeur de 37 698.54 € (les immobilisations acquises antérieurement au 01/01/2016 sont totalement amorties).

Un nouvel investissement de 8 024.24 € a été fait en 2017 pour l'acquisition d'un véhicule et celui-ci est amorti sur 5 ans soit 1 604.85 € d'amortissement pour 2020.

2 camping-cars ont été acquis en 2020 pour une valeur de 35 144,24€ chacun, pour le nouveau projet de 2 équipes mobiles. Ils sont amortis sur 5 ans.

Ces nouveaux véhicules ont été financés par une subvention reçue de la part de la Direction Régionale des Finances publiques du Loiret à hauteur de 36 650€, qui sera repris en fonds dédiés au même rythme que les amortissements.

Les immobilisations financières

Le montant brut des immobilisations financières s'élève à 76.25 €.

Il reste inchangé depuis le 31 décembre 2012.

Ces immobilisations sont composées de 5 parts sociales « A » du Crédit Coopératif, d'une valeur unitaire de 15.25 €.

Un Dépôt de garantie de 7 168 € a été constitué en 2019 pour les nouveaux locaux pris en location pour Orléans.

Un dépôt de garantie de 930 € a été constitué cette année pour les nouveaux locaux de Montargis.

Les créances

Il y a un solde de subvention à recevoir de 13 320 € et des cotisations 2020 pour 205 €.

La trésorerie

La trésorerie s'élève à un montant de 272 290.49 €, correspondant à :

- Solde du compte courant (crédit coopératif)	194 295.23 €
- Solde du livret « A » (crédit coopératif)	77 953.80 €
- Solde de la caisse	41.46 €

On peut constater que le montant de la trésorerie est supérieur à celui de 2019. La trésorerie est en augmentation au vu de crédits supplémentaires accordés pour 2020 et non dépensés.

Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance sont constituées de charges réglées en 2020 et qui concernent des dépenses de 2021 (copieur, abonnement orange, ...)

Les postes du passif

Fonds propres & Fonds dédiés

La variation des fonds propres et des fonds dédiés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 s'élève à + 115 413.39 € correspondant à :

- Résultat 2020 non affecté	-15 435.15 €
- Reprise subvention d'investissement du véhicule	-1 604.85 €
- Fond dédié investissement Equipe Mobile	+32 985.00 €
- Fond dédié déménagement/aménagement de locaux	-4 518.29 €
- Fond dédié équipe mobile	+102 866.68 €
- Fond dédié mission locale	+1 120.00 €

Le fond dédié de 10 000 € (valeur initiale) pour un colloque avait été utilisé pour 8 844.24 € au 31/12/2019. Soit un reste de 1155.76 €. Ce reste a été transféré pour le déménagement / aménagement.

Le fond dédié de 11 147.09 € (valeur initiale) pour le déménagement / aménagement avait été utilisé pour 7 112.04 € au 31/12/2019. Soit un reste de 4 035.05 €.

Une somme de 4 518.29 € a été utilisée en 2020. Il reste 672.52 € de fond dédié déménagement/aménagement (y compris le transfert via le fonds dédiés pour colloque)

Un fond dédié pour l'équipe mobile a été constitué pour 102 866.68 €

Un fond dédié pour une action avec la mission locale a été constitué pour 1 120 €.

Un fond dédié pour investissement pour l'équipe mobile a été constitué pour 36 650 € et repris pour une partie des amortissements d'acquisition de 2 camping-cars pour 3 665 €.

Les dettes

Les dettes fournisseurs représentent un montant de 65 864.13 €.

Les dettes fournisseurs immobilisations représentent un montant de 8 991.76 €.

Les factures non parvenues au jour de la clôture de l'exercice sont de 22 018.12 €.

Compte de résultat

Les charges

Le montant total est de 607 120.61 €.

Services extérieurs : 79.75 %.

Impôts et taxe : 0.15 %

Dotation aux amortissements et provisions : 1,63 %

Reports en fond dédiés : 16,94%.

Les produits

Ils s'élèvent à 591 685.46 €.

Les Produits d'Exploitation représentent 99,66 % du total des produits, dont :

- Subventions d'exploitation : 90,42%
- Prestations de services : 7,53%
- Reprise de CNR + fonds dédiés : 2,01%

Produits financiers : 0,07 %.

En conclusion,

Les faits marquants de l'année 2020 sont :

- Location de locaux pour l'antenne de Montargis, qui représente une charge supplémentaire de

11 317.66 € de loyers et charges, ainsi que 4518.29 € d'aménagements.

- Remplacement d'une professionnelle de l'équipe d'Orléans à partir de février 2020 sur 0,5 etp.

- Arrivées et départs de nouveaux professionnels sur les équipes mobiles d'Orléans et de Montargis de mars 2020 :

Entre Mars et juin 2020 : Embauche de 6 accueillantes sur 4.12 etp.

En Octobre 2020 : Remplacement d'une accueillante (arrêt maladie puis congé maternité) sur 1 etp.

Décembre 2020 : Départ d'une accueillante à 1 etp.

- Augmentation du temps de travail d'une professionnelle, passée de 0,24 à 1 etp, devenue coordinatrice de l'antenne de Montargis en Septembre 2020.

- Augmentation du temps de travail du médecin, passé de 0.085 à 0.185 etp à partir de décembre 2020.

- Régularisation conventionnelle de salaire de la directrice de 18 577.44 €.

- Frais liés au COVID : 2980.03 €.

Je vous présente la résolution suivante, que nous soumettons à votre vote :

- Affecter le déficit de 15 435.15 € sur la réserve de compensation

Avec mes remerciements,

La présidente,

Mme Claire BOTTE